RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

TROISIÈME CIRCONSCRIPTION ELECTORALE

# *Elections Législatives du 5 Mars 1967*

# Candidat Républicain Libéral Indépendant



## PAUL Gaston

Maître Imprimeur
à GANNAT

Ancien Combattant - Prisonnier de Guerre

**ELECTRICES, ELECTEURS, MES CHERS AMIS,**

Toutes et tous vous me connaissez, puisque depuis 12 ans, c'est la troisième fois que je rentre dans l'arène politique pour les élections législatives. La dernière date de l'année où j'étais le suppléant du Docteur POLIAK, retiré au deuxième tour, sur les instances de Paris, au profit de Monsieur MAGNE. (Ceci appartient au passé).

Nous tous, membres de la Vme République et de l'U.N.R., n'avions qu'une seule ambition, celle de désigner nous-mêmes, dans cette circonscription, le candidat de notre choix. Cette faveur ne nous a pas été accordée, et une fois de plus, avant le premier tour de scrutin, nous nous sommes vu retirer notre candidat par les hautes instances de la Capitale.

Il en est ainsi pour une partie du département de l'Allier.

Que faire devant le label apposé sur le produit Vme République ? Recevoir un blâme public ou bien démissionner !

Pour mon compte, depuis des semaines, j'ai choisi la deuxième solution, quoique, comme vous tous, j'appartienne à cette Vme République. Je l'ai fait comme un vrai républicain, comme un vrai démocrate qui n'a ni peur ni crainte du lendemain, tout en restant attaché à un homme que je vénère. Je me présente à vos suffrages en homme libre, comme Républicain d'abord, Libéral ensuite, et indépendant.

Ancien industriel imprimeur à Gannat, je viens de céder à mon fils, l'affaire que j'exploitais depuis 30 ans. Je l'ai fait pour deux raisons :

1. — J'estime qu'un homme a droit à une retraite effective à 60 ans.
2. — En me libérant, je pourrai me consacrer plus profondément à la politique de ma circonscription livrée à l'abandon depuis 20 ans.

Que dire des candidats en présence ? Je ne suis plus un polémiste. Ils sont candidats parce qu'ils sont Français, mais malheureusement, aucun d'eux ne connaît cette circonscription.

Leur programme ? — Celui d'un parti.

Leur action ? — Celle des deux précédents députés : MM. Pierre VILLON et Charles MAGNE.

Mais je pense que cette circonscription, qui représente plus du tiers du département, doit être administrée par un gars de chez nous, et ceux-là ne manquent pas.

Je me présente donc à vos suffrages sans ambition, avec le seul souci de bien faire Je le fais également, avec un programme clair et précis que j'ai défendu vis-à-vis de tous mes amis politiques et de mes adversaires. J'ai toujours prêché le bien contre le mal, l'expansion contrela régression, le social contre l'asservissement, et critiqué des lois votées sans discernement.

Voilà pourquoi je suis candidat.

Honnêtement parlant je voudrais exposer un programme :

### RECONVERSION POLITIQUE ET INDUSTRIELLE :

Il est un reproche que l'on nous fait et qui semble ne pas être très flatteur pour nous. Votre circonscription est rouge, c'est-à-dire qu'elle est socialo-communiste. Immanquablement je réponds que les députés communistes et socialistes n'ont rien fait pour remédier à cet état de choses, et qu'un élu indépendant pourrait changer la physionomie de notre circonscription. En effet, sous Pierre VILLON, nous avons assisté à la régression du Bassin de l'Aumance et des Mines des Montmins. Sous Charles MAGNE, nous avons vu l'abandon complet de ces mines. Je suis pour la reconversion économique du Bassin de l'Aumance qui peut apporter un mieux être à des centaines d'ouvriers. Cet important gisement peut favoriser la création d'usines thermiques, l'exploitation et la transformation du charbon, etc... (J'ai publié un rapport sur la capacité industrielle du Bassin de l'Aumance).

### DECENTRALISATION :

Que la décentralisation industrielle ne soit plus une autorisation conditionnée du patronat, mais une obligation de l'Etat vis-à-vis des industries qui doivent se déplacer aussitôt qu'une reconversion s'impose. L'Etat subventionne assez largement la décentralisation pour que celle-ci soit autoritaire.

### SALAIRES ET ZONES DE SALAIRES :

En France, et particulièrement dans l'Allier, nous avions cinq zones de salaires. En 1961, aux Assises Nationales de Strasbourg, on a supprimé l'une de celles-ci, sur un vœu déposé par moi_même, aux Assises Départementales de Moulins ; actuellement, il en reste encore deux. Il est nécessaire que la deuxième zone disparaisse à brève échéance. Relèvement de l'abbatement de base pour l'impôt sur le revenu, payé essentiellement par les salariés. Celui-ci est actuellement de 294.000 A.F.

### SECURITE SOCIALE :

Réforme complète de la Sécurité Sociale par la suppression du ticket modérateur, donc le remboursement intégral des frais pharmaceutiques, docteurs et chirurgiens. Eventuellement, confier cette gestion à une entreprise privée, assurance par exemple, ou mutuelle.

HOPITAUX :

Dans chaque chef-lieu de canton, modernisation de ceux existants, et aggrandissement si nécessaire, avec salles pour assurés sociaux. Création au chef-lieu de circonscription d'une clinique d'Etat pouvant recevoir les malades longue durée, accidentés ou autres.

AGRICULTURE :

Facilité accrue à la petite exploitation, diminution de la T.V.A. pour les engrais nécessaires aux agriculteurs et exonération de l'impôt sur le revenu pour le petit exploitant. Orientation professionnelle pour sa rentabilité. (Création de Foyers agricoles dans tous les cantons).

ELEVAGE ET VIANDE :

Suppression de l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Livraison directe de la viande aux abattoirs. Cette méthode apporterait une meilleure rentabilité de l'élevage. Contrôle et prix taxés de la viande aussi bien à la rentrée qu'à la sortie des abattoirs qu'à la boucherie. (Création d'un véritable office de la viande).

LE POULET ET L'INTEGRATION :

Contrôle sévère des aliments pour son élevage. Uniformisation du poids des sujets mis à la vente. Création de labels de qualité garantie. Je pense que cette action apporterait une meilleure rentabilité à l'éleveur et un meilleur produit.

BLE ET MARCHE COMMUN :

Il me semble qu'il n'est pas besoin de revenir sur cette question puisque le fonctionnement de ce marché a été très bien compris par les agriculteurs. Mais sur le plan national, je demande la suppression du quantum pour le gros producteur, et l'augmentation de celui-ci pour le petit.

RETRAITES :

L'âge de la retraite doit être fixée à 60 ans pour tous les travailleurs, y compris les commerçants et artisans, à 50 ans pour les mineurs. Le taux de celle-ci doit être uniforme pour tous, quitte, si celà est nécessaire, à diminuer la retraite des gros fonctionnaires ou cadres. Enfin, rendre la retraite viable.

Deuxième solution : sans tenir compte de l'âge de l'ouvrier, artisan ou commerçant, rendre la retraite effective à 35 années de versement pour cette catégorie, à 25 années pour les mineurs de fond ; que cette retraite soit garantie à 80 % du salaire normale. Concernant les mineurs de fond et jour en service : 25 années de service Fond pas de limite d'âge, droit du bénéfice cumul jusqu'à l'âge de 50 ans. 30 années de service jour, pas de limite d'âge mêmes droits de cumul. Retraite anticipée pour tous les anciens combattants, prisonniers de guerre et déportés.

ECOLES :

Lorsque l'on parle éducation nationale, on ne sait rien nous dire, sinon que nous manquons de maîtres et de professeurs. Il semble qu'il s'agisse surtout d'écoles qui nous manquent. Aussi, il est absolument nécessaire que l'Etat envisage la construction d'écoles et lycées au stade de l'an 1990. Aucune construction nouvelle ne devrait être envisagée si ce programme n'était pas respecté.

RAMASSAGE SCOLAIRE :

Gratuité complète pour les élèves inscrits, ainsi que pour les repas pris en dehors du foyer familial.

LYCEES TECHNIQUES :

Création de véritables centres techniques au chef-lieu de circonscription où les principaux métiers pourront être enseignés. Suppression de la taxe d'apprentissage aux artisans et industriels qui donnent une formation professionnelle aux jeunes gens et jeunes filles.

SPORTS :

Aménagement de terrains de sports dans toutes les principales communes, et terrains tous sports au chef-lieu de circonscription, ce qui permettrait la sélection des meilleurs sportifs qui seraient compétitifs avec les autres circonscriptions, jusqu'au chef-lieu du département. Aménagement de piscines dans tous les chefs-lieux de cantons.

STABILITE POLITIQUE ET MONETAIRE :

Tout en étant pour une politique stable, donc majoritaire, il faut également garantir aux masses une stabilité monétaire qui assure le pouvoir d'achat. Une surveillance toujours vigilante des prix, et une condamnation exemplaire des abus.

AUTO-ROUTES ET RELATIONS :

Le chef-lieu de département étant Moulins, création d'auto-routes à deux voies entre les principales villes et chefs-lieux de circonscription qui pourraient, par la suite, être reliées à de véritables auto-routes.

PATENTES :

Que celles-ci soient déterminées en fonction du chiffre d'affaire, et non du nombre d'ouvriers et d'apprentis ou de la surface des entreprises, et que celles-ci soient dégrévées lorsqu'il s'agit de formation professionnelle. En l'occurence le patron remplaçant l'Etat dans les centres techniques.

LE LOGEMENT :

Dans certains chefs-lieux de cantons, et à plus forte raison dans le chef-lieu de circonscription, il est nécessaire que les responsables pensent à la construction de logements collectifs pour loger 50 à 100 familles, chacun. Ces blocs sont subventionnés à 100 % par l'Etat, le taux d'intérêt pendant 40 ans est de 1 %, donc rentable pour ceux qui réalisent de telles constructions. Gannat peut espérer avoir un jour de moyennes entreprises et ce serait réconfortant de pouvoir loger à prix réduit, plusieurs centaines de ménages. Ce serait d'ailleurs un encouragement pour les entreprises qui songent à la décentralisation. (Pas de logement, aucune décentralisation). Lutte contre la spéculation sur les terrains pour permettre aux particuliers et communes de disposer de moyens à une politique d'expansion et de logement.

ALLOCATIONS FAMILIALES :

Que celles-ci soient versées au même taux à tous les allocataires. Que la cotisation patronale soit en rapport avec le nombre d'ouvriers, ce qui justifierait une part plus importante pour les grosses entreprises et sociétés. De toute façon, alignement parallèle des prestations et cotisations.

INDUSTRIE :

Créations de zones industrielles dans tous les chefs-lieux de cantons avec obligation, aux nouvelles industries, de s'y installer.

Enfin un vaste programme qui demande une parfaite harmonisation entre le député et tous les maires et conseillers généraux de la circonscription, quelle que soit leur tendance politique ou idéologique, des études constantes avec les services préfectoraux.

Une vraie politique de rénovation sociale et économique pour cette circonscription livrée à l'abandon, à la régression depuis 20 ans et que l'on se plaît à dire touristique.

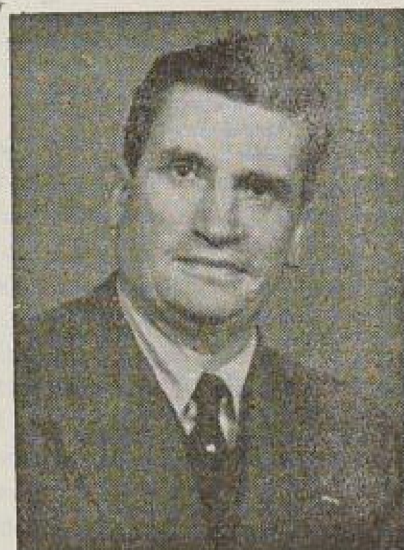
Dans quelques jours vous aurez à désigner votre Député. Dès le premier tour, vous affirmerez votre choix, ce qui déterminera l'élection au deuxième tour.

Je vous fais confiance,

Vive la troisième circonscription, pour son expansion industrielle et sociale,

Vive la République.

**G. PAUL**



SUPPLÉANT :

**SURIN Jules**

Ouvrier Mineur de Fond
à BUXIÈRES-LES-MINES

Ancien Combattant 39-40
Croix de Guerre - Médaille Militaire

Vu : Les Candidats.

IMP. MODERNE - GANNAT